



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037336

HAL Id: hceres-02037336

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037336>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110055881

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence d'Administration publique (LAP) est proposée aux étudiants niveau bac + 2, désirant acquérir une formation Bac +3, dans les matières requises pour préparer les concours administratifs de la catégorie A, comme les IRA (Instituts Régionaux d'Administration).

La formation de LAP est dispensée sur le site de l'IEP de Lyon. Les étudiants de LAP bénéficient de nombreuses ressources de l'IEP : fonds documentaire, bibliothèque, TICE, plus de nombreuses conférences organisées à l'IEP. La LAP est pédagogiquement et administrativement gérée par l'IEP de Lyon.

Cette formation est bien articulée en deux semestres équilibrés en termes d'horaires et de thématiques.

La formation ouvre de réelles perspectives professionnelles puisque les étudiants diplômés réussissent le plus souvent les concours de catégorie A de la fonction publique. Par ailleurs, pour les autres étudiants, la poursuite des études en master de droit public (20 % des étudiants diplômés) est quasi certaine. D'autres préparent l'entrée à l'IEP.

Avis condensé

- Avis global :

L'offre de formation semble de qualité. Elle est essentiellement guidée par l'arrêté de création de la LAP qui indique un volume d'heures obligatoires (droit public : 90h ; économie générale et politique économique : 90h ; problèmes politiques et sociaux contemporains-culture générale : 90h ; finances publiques : 50h). Elle s'articule donc autour d'une majeure droit complétée par un ensemble de matières très variées (économie, culture générale, géographie économique et humaine, enjeux et débats du monde contemporain). La formation est complète et pluridisciplinaire.

La mise en œuvre du dispositif d'aide à la réussite passe par la proportion importante dans les enseignements, de conférences de méthodologie (CDM) obligatoires, assorties d'un contrôle continu. C'est un point fort de la formation. Elle explique probablement la réussite des étudiants aux concours administratifs.

Toutefois, le pilotage de la formation pourrait être renforcé, même si celle-ci est constituée de petits effectifs.

- Points forts :
 - La pluridisciplinarité.
 - La méthodologie qui fait l'objet d'un enseignement obligatoire conséquent et est évaluée par une note de contrôle continu.
 - Des débouchés tant professionnels (concours de catégorie A de la fonction publique) que dans la poursuite des études (en master Droit notamment, mais également dans d'autres masters).

- Points faibles :
 - L'évaluation UE par UE mériterait la mise en place d'un dispositif plus systématique.
 - Les informations concernant le devenir des étudiants sortants pourraient être plus détaillées.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer les conditions d'évaluation UE par UE.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Cette LAP est dirigée par le directeur du CPAG. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de PRAG et de praticiens de l'administration (administration territoriale, chambre régionale des comptes, notamment).

Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place. Une fiche d'évaluation générale est distribuée aux étudiants en fin d'année. Le contenu de cette fiche est ensuite synthétisé par les responsables de la LAP. De plus, une structure de concertation dénommée « Conseil de Maison » se réunit deux fois par an. Elle se compose des étudiants-délégués de la LAP, des enseignants et des représentants de l'administration. Ces réunions permettent à l'ensemble des composantes de la LAP de discuter des ajustements nécessaires, des attentes des étudiants. Après quoi, un bilan est effectué qui servira pour la promotion suivante.

Des informations sont données, notamment au cours des salons de l'Étudiant. L'information vise essentiellement à renseigner les étudiants quant aux métiers de la fonction publique.

2 ● Projet pédagogique :

Cette formation a pour but de préparer des étudiants aux concours de catégorie A de la fonction publique.

Le projet pédagogique est de très grande qualité. Il est essentiellement guidé par l'arrêté de création de la LAP qui impose un certain nombre d'enseignements obligatoires (droit, économie, culture générale). Par ailleurs, les étudiants en LAP bénéficient d'un enseignement transversal, caractéristique de ce type de formation.

Les cours sont dispensés sous forme de cours magistraux et de cours de méthodologie obligatoires.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite se manifestent de plusieurs façons :

- Un rôle fondamental est donné aux conférences de méthodes qui sont obligatoires.
- Une dizaine de conférences infos-carrières sont organisées, chaque année, sur le site de l'IEP. Elles présentent aux étudiants les métiers de l'administration publique.
- Une aide à l'élaboration du projet professionnel est organisée soit par des rencontres avec des praticiens afin de trouver un stage, soit par des entretiens avec des enseignants « référents-concours » chargés d'aider les étudiants en LAP à structurer leur orientation professionnelle.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'insertion professionnelle est de très bonne qualité grâce à la réussite aux concours de catégorie A de la fonction publique.

Il en va de même des étudiants qui choisissent de poursuivre leurs études, notamment en master Droit. Un grand nombre d'étudiants, diplômés de LAP, intègre des masters du site Lyon-Saint Etienne ou d'autres universités françaises. D'autres encore se présentent au concours d'entrée en 4^{ème} année de l'IEP de Lyon avec de vraies chances de succès.

De plus, un nombre significatif d'étudiants choisit en fin d'année de réaliser un stage volontaire. Les étudiants sont accompagnés dans cette démarche par le service des stages de l'IEP.